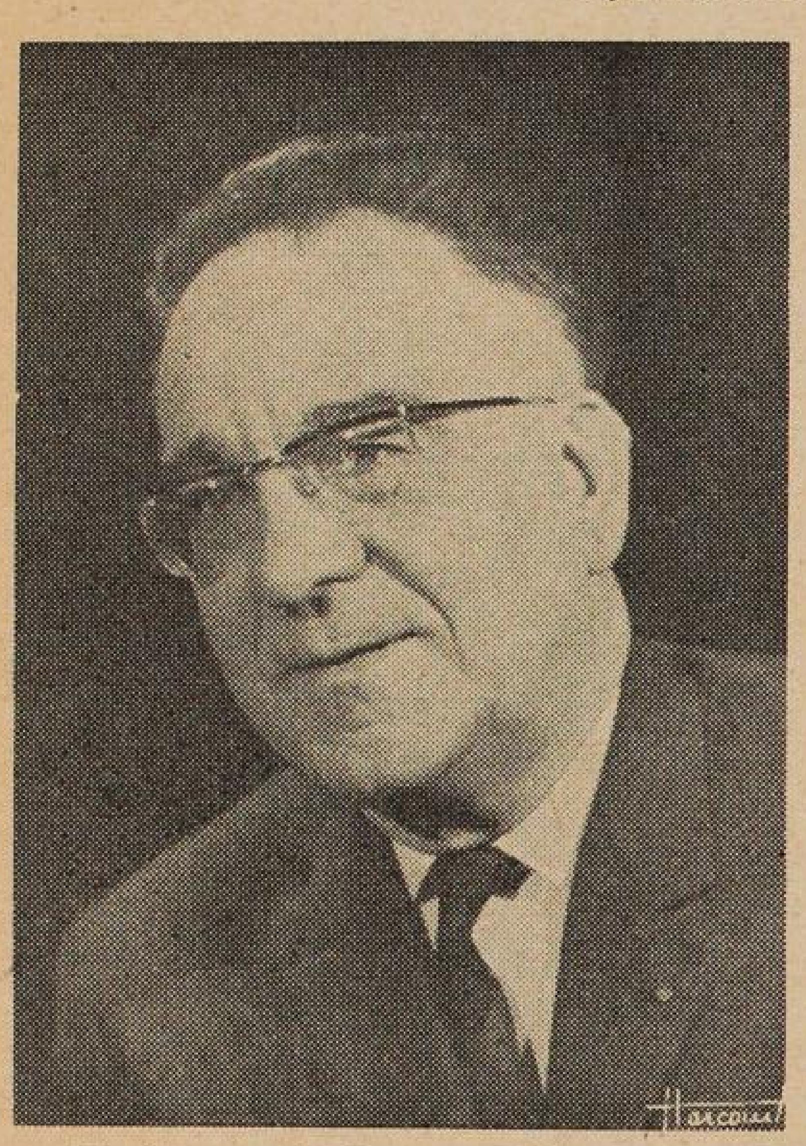
Élections Législatives - Scrutin du 23 Juin 1968

Département de la Seine-Maritime — 2me Circonscription



LA FÉDÉRATION DE LA GAUCHE DÉMOCRATE ET SOCIALISTE

présente :

TONY LARUE

Expert Comptable breveté par l'Etat.
Expert inscrit près la Cour d'Appel et les Tribunaux.
Conseiller de l'Enseignement Technique.
Membre Fondateur Libération-Nord.
Membre du Parti Socialiste depuis 1922.
Maire de la Ville de GRAND-QUEVILLY.
Conseiller Général du Canton de GRAND-COURONNE.
Ancien Sénateur de la Communauté.
Membre de la Commission des Finances de l'Assemblée Nationale.
Officier de la Légion d'Honneur.
Croix du Combattant.
Médaille du Combattant Volontaire de la Résistance.
Médaille de la France Combattante.
Chevalier des Palmes Académiques.
Chevalier du Mérite Social.

Député sortant élu en Janvier 1956,
réélu en Novembre 1958, en Novembre 1962 et Mars 1967

Fils d'un agent des Douanes, orphelin très jeune, Tony LARUE qui a dû surmonter les difficultés bien connues des familles laborieuses a, par son travail acharné et persévérant, fait sa situation professionnelle et sociale.

Membre du Parti Socialiste depuis 1922, son action publique est commandée par deux convictions profondes : rien ne se gagne valablement que par le travail et chaque travailleur a droit au respect de tous et à une place éminente dans la société.

MAIRE DE GRAND-QUEVILLY depuis 1935 — mise à part sa révocation par le Gouvernement de Vichy — il a accompli dans cette ville une tâche de modernisation et d'expansion dont chacun sait l'exceptionnelle ampleur qui a porté sa population de 7.000 habitants en 1935 à plus de 25.000 en 1968.

AU CONSEIL GENERAL dont il fut vice-président, puis président de la Commission des Finances, il s'est toujours montré le défenseur actif des intérêts de son canton et de ceux de la collectivité départementale tout entière.

A L'ASSEMBLÉE NATIONALE, membre de la Commission des Finances, il œuvre sans relâche pour une politique de progrès, de justice sociale et de liberté. Il est un des représentants du Parlement qui a participé chaque année aux travaux de la Conférence de l'Union interparlementaire.

DANS SA CIRCONSCRIPTION, il reste en contact étroit avec ses concitoyens et ses collègues, maires et conseillers municipaux et s'efforce de leur être utile chaque fois qu'il est fait appel à son concours.

Il se présente, une fois de plus, à vos suffrages sous le patronage de la Fédération de la Gauche Démocrate et Socialiste.

Dès le premier tour, le dimanche 23 juin, par votre vote massif, vous manifesterez votre volonté de le voir poursuivre la mission que vous lui avez confiée et à laquelle il n'a pas failli.

Son remplaçant éventuel : **Albert GOUGEON**

est né le 18 avril 1904, à NONANCOURT (Eure) et est domicilié à ELBEUF, 27, rue des Martyrs. Il a été élève de l'Ecole Primaire Supérieure de Rouen, mais a dû interrompre ses études en raison de la modicité des ressources de sa famille.

Il a exercé pendant vingt années la profession d'employé de banque et est devenu chef de service, avant de s'établir comme commerçant.

Il a été mobilisé comme sergent en 1940. Fait prisonnier, il a été libéré en 1941 au titre de sanitaire.

Albert GOUGEON s'est dévoué depuis plus de quarante années, comme exécutant et comme directeur, dans plusieurs sociétés musicales.

Il est actuellement secrétaire général du Comité des Fêtes d'Elbeuf. Il est, de plus, délégué cantonal depuis 1948.

Son activité s'est également développée dans l'important domaine de l'Administration municipale, à MONTFORT-SUR-RISLE, puis à ELBEUF, où le poste de deuxième adjoint au maire lui a été confié. Il compte vingt années de mandat municipal.

ALBERT GOUGEON est chevalier des Palmes académiques et titulaire de la Médaille d'honneur des Sociétés musicales et chorales.

Le Gaullisme a fait faillite.

Le mécontentement populaire que Tony LARUE et ses amis de la F.G.D.S. dénonçaient lors des élections de 1967 a grandi sourdement puis a explosé et n'a pu être contenu.

Pratiquement privé du moyen de se faire entendre et comprendre par l'intermédiaire de ses représentants élus et notamment de l'Assemblée Nationale méprisée par le Pouvoir, le Peuple n'avait d'autre ressource que de descendre dans la rue et d'occuper les usines. C'est ce qu'il a fait.

Lorsque l'histoire de ce mouvement sans précédent sera connue il apparaîtra que sans le sang-froid des travailleurs, des syndicats et des partis politiques organisés, cela aurait pu mener le Pays à la guerre civile.

En dépit de ses apparences de solidité hautaine, en quelques semaines, le Régime s'est effondré.

Un effort considérable doit être accompli pour remettre le Pays sur la voie de la démocratie, de la liberté et de la justice sociale.

La F.G.D.S. propose, à cet effet, un programme de législature comportant trois grands chapitres : **Un plan démocratique, des hommes responsables, une politique de paix et de solidarité internationale.**

Voici l'essentiel de ce programme constructif :

I - UN PLAN DEMOCRATIQUE.

A - LE PLAN :

Pour assurer l'expansion et mettre l'économie au service de l'homme : nécessité d'élaborer démocratiquement un PLAN DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE ET SOCIAL avec le concours renforcé des Organisations Syndicales et des Collectivités Locales.

B - LA POLITIQUE INDUSTRIELLE :

La Collectivité Nationale doit posséder les éléments essentiels du pouvoir de décision économique, notamment par :

— La création d'une Banque Nationale d'Investissements; la nationalisation des banques, des assurances et des industries de l'armement, de l'aéronautique et de l'espace ; le contrôle de certaines industries (sidérurgie, produits pharmaceutiques, atome, informatique) ; l'instauration d'une législation anti-trusts et la refonte des administrations économiques et financières.

C - LA POLITIQUE AGRICOLE :

Elle exige que soit assurée une juste rémunération du travail paysan par une politique appropriée des prix, et commande que soient différenciés les moyens mis en œuvre selon les situations, les types d'agriculture et les régions.

Le Marché Commun doit offrir à l'agriculture française les chances de son développement.

D - LE PROGRES SOCIAL :

Le progrès social sera poursuivi par l'amélioration des conditions de vie et en particulier par la garantie et l'élévation du pouvoir d'achat dont la révision périodique sera organisée :

— Fixation progressive à 600 francs du salaire minimum pour 40 heures ; relèvement des pensions des personnes âgées et des invalides ; développement garanti des prestations familiales ; respect des engagements pris à l'égard des Anciens Combattants ; abrogation des ordonnances sur la Sécurité Sociale et réforme démocratique de celle-ci ; retour dans les meilleurs délais aux 40 heures, sans diminution de salaire ; abaissement progressif à 60 ans de l'âge donnant droit à une retraite complète ; rétablissement de la Mutualité dans ses droits ; indemnisation des Rapatriés et loi d'amnistie ; indemnités convenables à tous les chômeurs, y compris les jeunes sans emploi ; lutte contre le chômage ; développement des industries nouvelles ; formation professionnelle des jeunes et des adultes ; création d'un Service National de l'Emploi.

L'EMANCIPATION DE LA FEMME se fera par la suppression des inégalités, notamment dans le travail. Multiplication des crèches, protection et éducation de l'enfance handicapée.

LE DROIT AU LOGEMENT est un droit fondamental des citoyens. La F.G.D.S. propose un plan d'action conduisant à une production annuelle de 600.000 logements dont 350.000 logements sociaux.

E - LA POLITIQUE FISCALE :

Il importe de rendre la FISCALITE juste et sincère tout en la mettant au service du développement de l'activité économique : par l'abrogation des privilèges fiscaux injustifiés octroyés par le régime gaulliste ; par l'exonération des revenus inférieurs à 6.000 francs et un réaménagement des barèmes ; par une simplification des procédures de la T.V.A. notamment en faveur du commerce et de l'artisanat ;

II - DES HOMMES RESPONSABLES :

Les événements de ces dernières semaines ont révélé d'abord le refus d'une Société technocratique et la volonté généralisée de participer aux responsabilités collectives. La Fédération, qui n'avait cessé de dénoncer les tares de notre système social, entend satisfaire cette exigence démocratique sur trois plans :

A - Dans les communes et les départements, il est nécessaire de renforcer le rôle et l'indépendance des assemblées élues. A tous autres échelons, et notamment à celui de la région, nécessité de mettre en place des institutions démocratiques et vivantes.

B - Dans l'entreprise, la F.G.D.S. propose dans l'immédiat :

— La formation des salariés aux tâches de gestion à tous les échelons, notamment par le paiement des congés éducation ;

— La reconnaissance légale de la section syndicale d'entreprise avec les droits qui en découlent ;

— L'extension des attributions du Comité d'Entreprise ;

C - Sur le plan culturel :

La démocratie à l'ECOLE ET A L'UNIVERSITE implique leur ouverture à toutes les catégories sociales, des méthodes pédagogiques meilleures, un nouveau mode de gestion, l'organisation de l'éducation permanente et le respect du principe de la laïcité.

La gestion interne des institutions éducatives — Université et école — doit être assurée en commun par les enseignants et par les étudiants ou les parents d'élèves.

Cette politique est indissociable d'UNE POLITIQUE DE LA JEUNESSE qui laisse assumer par les jeunes et leurs mouvements des responsabilités réelles.

Le DROIT A UNE INFORMATION OBJECTIVE est le corollaire du droit à l'enseignement. L'organisme national de Radio-Télévision devra, à l'exclusion de toute recette d'origine publicitaire, disposer d'un statut garantissant son indépendance.

La Fédération proclame le DROIT A LA CULTURE. Elle s'engage à affecter environ le quart du budget national aux dépenses d'éducation, de recherche et de culture.

III - UNE POLITIQUE DE PAIX ET DE SOLIDARITÉ INTERNATIONALE :

— Toute politique étrangère se définit par rapport à des objectifs et à des principes.

— En matière internationale, conformément à la tradition de notre pays et à celle du Mouvement ouvrier français, ainsi que pour satisfaire aux exigences de notre propre développement, l'ordre socialiste implique : la liberté pour chaque peuple, la solidarité entre les Nations et la paix pour tous.

— La réforme privilégiée de notre action internationale demeure l'unité européenne.

Un gouvernement démocrate-socialiste français préconisera la construction progressive d'un pouvoir politique européen, démocratiquement contrôlé, auquel seraient déléguées des attributions précises dans les domaines de la planification, de la monnaie, de la technologie, de la recherche scientifique, de la santé et de la législation sociale.

— La coopération avec le Tiers-Monde sera l'un des grands axes de notre action internationale. Mais elle devra s'exercer au profit d'un réel développement économique des pays sous-développés.

— Quant aux problèmes immédiats de la Paix mondiale, le maintien de celle-ci exige :

— La fin de la guerre au VIETNAM et l'application des accords de GENEVE qui prévoient, en particulier, le droit du peuple vietnamien à fixer librement son sort ;

— Au PROCHE-ORIENT, une solution librement négociée entre les belligérants assurant à ISRAEL et à ses voisins arabes des possibilités de développement pacifique.

— L'établissement d'une Paix solide et durable nécessite enfin l'organisation de la coexistence pacifique et en particulier un désarmement programmé, contrôlé par les Nations-Unies et étendu aux armes nucléaires dont la prolifération doit être bannie. Pour sa part, la FRANCE renoncera à la force de frappe.

ELECTRICES, ELECTEURS,

Pour que soient respectées toutes les libertés,

Pour que chaque travailleur recueille sa juste part des fruits du renouveau économique,

Pour que les "Anciens" vivent dignement, que les aspirations des jeunes puissent être satisfaites,

Pour que la France participe généreusement à la construction d'un monde pacifique,

Vous voterez comme vous l'avez fait le 5 Mars 1967, dès le premier tour,

pour **Tony LARUE,** Votre Député sortant

présenté par la Fédération de la Gauche Démocrate et Socialiste

VU : LE CANDIDAT

CORNIER - ROUEN